



BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2020 - 2021

BO du 29 octobre 2020



sommaire

Page 3 AG éléctive AuRA - **New !**

Page 4 Campus 2023 - **New !**

Page 5 Tombola remise des lots - **Attention chngement !**

Page 6 Service Civique - **il reste des missions !**

Page 7 Administratif et financier - **New !**

Page 8 Sportif - **New !**

Page 9 Formation - **New !**

Page 10 Officiels

Page 11 Infos FFR

Page 12 Infos Ligue - **New !**

Page 13 MO Chaponnay

Page 14 MO Clermont Fd

Page 15 MO Guilhaerand Granges

Page 16 MO Montbonnot



FERMETURE DES MO

En raison des mesures annoncées par le Gouvernement,

**Les Maisons de l'Ovalie seront fermées
dés vendredi 30 octobre inclus et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Les salariés administratifs seront dans un premier temps en télétravail et joignables aux adresses suivantes :

2001A@ffr.fr

aura.chaponnay@ligueaura-ffr.fr

aura.clermont@ligueaura-ffr.fr

aura.guilherand@ligueaura-ffr.fr

aura.montbonnot@ligueaura-ffr.fr

AG ELECTIVE LIGUE

Le site de recueil des pouvoirs est ouvert. Chaque président de club (défini comme président et disposant du G-PRES) peut donc **jusqu'au 30 octobre 18h** désigner le porteur du pouvoir de son club sur ce site dédié.

Les identifiants ont été envoyés nominativement à l'adresse mail de chaque Président à l'ouverture et par SMS. En cas de non-réception du mail, il faut aller vérifier dans son courrier indésirable.

Notice Désignation des Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire Elective de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby se tiendra :

Samedi 7 novembre 2020 à 11h30
Au siège de la Ligue AuRA Rugby,
380 rue des Frères Voisin, ZAC du Chapotin, 69970 CHAPONNAY

En raison du contexte sanitaire actuel COVID-19 seuls les candidats seront autorisés à se rendre au siège de la Ligue AuRA.

Un Facebook Live vous permettra de suivre en direct l'annonce des résultats de cette élection. Nous vous donnons rdv sur la page Facebook de la Ligue AuRA :



Calendrier relatif aux Assemblées Générales Electives Régionales :

- 30 juin 2020 : date de l'arrêt de décompte des voix dont disposera chaque représentant des associations membres de la Ligue Régionale lors de l'assemblée générale électorale ;
- 7 octobre 2020 : date limite de dépôt des candidatures (en application du Règlement Intérieur des Ligues Régionales) ;
- 21 octobre 2020 : date d'arrêt du Collège Electoral
- **23 au 30 octobre 2020 : période d'attribution, sur le site internet dédié développé par VOXALY, des pouvoirs par les présidents dûment habilités des associations affiliées membres de la Ligue Régionale ;**
- 6 novembre 2020 à 8 H 00 : ouverture du site internet développé par VOXALY permettant aux représentants des associations affiliées membres de la Ligue Régionale, titulaires d'un pouvoir, d'exprimer leur vote ;
- 7 novembre 2020 à 12 H 00 : clôture du site internet de vote et de la réunion physique de l'Assemblée Générale Elective.

Chaque association est représentée par son Président ou l'un quelconque de ses membres en cas d'empêchement de ce dernier. Le représentant de chaque association affiliée doit être titulaire d'une licence active à la FFR et d'un pouvoir. Il revient au Président de l'association de renseigner le pouvoir (il est le seul à détenir les droits permettant de renseigner le pouvoir).

Pour accomplir l'opération de vote relative à l'élection des membres du Comité Directeur, il sera recouru à un procédé électronique :

- Le représentant désigné via le pouvoir pourra accéder au service de vote électronique à partir d'une simple connexion internet depuis tout ordinateur, tablette ou smartphone.
- **La période de vote sera de 28 heures : le scrutin ouvrira vendredi 6 novembre 2020 à 8 heures (heure de Paris) et se clôturera automatiquement le 7 novembre 2020 à 12 heures (heure de Paris).**

• [Convocation AG électorale](#)

• [Composition de la CSOE](#)

• [Liste Au cœur des clubs](#)

• [Collège électoral AuRA](#)

• [PV de la CSOE](#)

• [Liste Rassembl'Aura](#)

CAMPUS 2023

AMBITIONS POUR LE SPORT



CAMPUS 2023, C'EST QUOI ?

Campus 2023 est le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de la Coupe du Monde de Rugby France 2023 qui va accompagner la nouvelle génération des professionnels du sport en France.

2023 jeunes, entre 18 et 30 ans, à parité de femmes et d'hommes, avec 10% des postes réservés à des personnes en situation de handicap, vont profiter de l'organisation de la Coupe du Monde de rugby pour se former aux métiers du sport et répondre aux besoins de votre club.

Campus 2023 propose trois niveaux de formation en apprentissage (niveau Bac, Bac+3 et Bac+5) avec pour objectif de développer les compétences des apprentis.

Les fiches de poste et les compétences développées, correspondant à chaque niveau de formation, sont à dispositions sur le site www.campus2023.rugby pour mieux comprendre les attentes et les missions de l'apprenti au sein de votre club.

COMMENT MON CLUB PEUT BÉNÉFICIER D'UN APPRENTI ?

Pour pouvoir bénéficier d'un apprenti au sein de votre club, vous devez renseigner le formulaire sur la plateforme

www.campus2023.rugby/clubs

et compléter les champs demandés pour que le Comité d'organisation France 2023 puisse disposer de toutes les informations utiles à l'affectation du jeune.

LES CONDITIONS :

> **Accueil de l'apprenti** : un bureau avec une connexion internet

> **Nombre de licenciés** : justifier de plus de 50 licenciés au sein de votre club.

Pour les clubs de moins de 50 licenciés souhaitant bénéficier de la mise à disposition d'un apprenti, merci de motiver votre demande à structures.campus@france2023.rugby, où votre demande fera l'objet d'une étude particulière.

> **Maître d'apprentissage ou tuteur** : identifier au sein de votre structure un maître d'apprentissage ou tuteur (disposant d'une licence de dirigeant au sein du club) pour l'apprenti ou à défaut indiquer si votre club n'en dispose pas.

Le tuteur/maître d'apprentissage aura la responsabilité d'encadrer l'apprenti, de l'accompagner, de l'informer, de veiller au respect de son emploi du temps et de contribuer à l'acquisition des compétences au sein de votre club.

Ce dernier doit être volontaire et justifier d'une expérience de deux ans dans la gestion administrative ou sportive d'une structure.

Si votre club ne dispose pas de tuteur, ce n'est pas un frein !

Campus 2023 regroupera au sein d'équipes tutorales par bassin géographique, les tuteurs et Maîtres d'Apprentissage, afin de mutualiser les ressources et de coordonner l'accompagnement des apprentis.

A noter qu'une formation sera proposée et assurée pour chaque maître d'apprentissage afin qu'il maîtrise son rôle et soit accompagné pendant sa mission.

> **Engagement** : demande d'engagement du Représentant légal du club confirmant la prise en charge du coût mensuel de la mise à disposition et des conditions d'accueil. En contrepartie et pour s'assurer de l'engagement de votre club dans le dispositif, il sera demandé à votre club une participation symbolique, en fonction du niveau de formation de l'apprenti :

> Niveau bac : 40 euros par mois

> Niveau bac+3 : 70 euros par mois

> Niveau bac+5 : 130 euros par mois

> **Besoin du club** : renseigner sur le formulaire les besoins de votre structure et les éventuelles missions en lien avec les fiches de poste identifiées sur le site campus2023.rugby.

L'identification des missions et le niveau de responsabilité permettra à #France2023 de vous affecter l'apprenti correspondant à vos besoins.

GUIDE CLUBS



CAMPUS 2023 .fr





Soirée remise des récompenses

BONY AUTOMOBILES

Sybelles
ski

Bleud'Auvergne

sport
Leclerc

GILBERT

L'ENTREPOT
DU BRICOLAGE

SAMSE

GOZZI

REMISE DES LOTS

Lors de l'AG Ordinaire de la Ligue AuRA les numéros gagnants de la Tombola ont été dévoilés !

La remise des lots sera organisée très prochainement pour les clubs et pour les tickets gagnants :

- Le 27/10 au club de Véore XV pour la MO de Guilhaud Granges. **REPORTÉE**
- Le 20/10 à la MO de Chaponnay. **REPORTÉE**
- Le 22/10 à la MO de Montbonnot.
- Le 28/10 à la MO de Clermont. **REPORTÉE**

Nous sommes heureux d'avoir pu organiser cette première édition Tombola qui a permis aux clubs participants de récolter plus de 27 400€.

Merci à nos partenaires impliqués sur cette opération Ligue AuRA !

#BonyAutomobiles #SybellesSkiResort #Bleud'Auvergne #LeclercSportsChaponnay #Gilbert #Gozzi #EntrepotduBricolage #SAMSE



SERVICES CIVIQUES



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

Le nombre de dossiers acceptés est limité par mois mais nous avons obtenu une dotation supplémentaire.

Nous sommes encore en capacité de valider :

- Décembre 2020 : 24 **35** dossiers



Il reste des places !

Processus de dépôt des dossiers :

1. Dossier complet à envoyer par mail à sandrine.batifoulier-dubois@ligueaura-ffr.fr
2. Attendre la réception du message de conformité de votre dossier.
3. L'original du dossier devra alors être envoyé, au moins 15 jours avant la date de début de mission, par lettre recommandée avec accusé de réception à :
Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand
131 rue Verlaine
63100 CLERMONT FERRAND

Attention au montage de votre dossier, les nombreux aller-retours allongent le temps d'instruction.

Attention à la mission proposée, elle doit impérativement s'inscrire dans le cadre du service civique. Une mission conforme, tant dans sa conception que sa rédaction constitue la condition sine qua non pour qu'une structure affiliée à la FFR puisse engager un volontaire en Service Civique grâce à l'agrément collectif de la Fédération Française de Rugby.

Votre projet doit être en lien avec une de ses missions :

- Sensibiliser à la dimension citoyenne du rugby dans toutes les catégories (5-B CIT) ;
- Développer des passerelles entre le monde scolaire et le club de rugby pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes (5-C ECO) ;
- Rendre accessible le rugby aux personnes en situation de handicap (5-DHAN) ;
- Promouvoir la pratique du rugby comme facteur de bien-être et de santé (5-E BES) ;
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique du rugby et favoriser l'inclusion sociale (5-F QPV/MR) ;
- Favoriser la pratique du Rugby Féminin (5-G FEM).

Offres de missions :

LYON RUGBY : Mission Service Civique 2020

RUGBY CLUB DE LA SEVENNE (38) : Pour sensibiliser à la dimension citoyenne du rugby dans toutes les catégories.

Votre contact : tatiepoule38@gmail.com

ACADÉMIE FÉDÉRALE DE GRENOBLE :

Fiche de Missions Service civique Acad Grenoble

**TOUTES LES INFOS
ET DOCUMENTS
EN CLIQUANT ICI**



Le jeune volontaire en Service Civique intervient en complément de l'action des bénévoles et/ou salariés de la structure sans s'y substituer.

Dans le cadre de sa mission le volontaire ne peut assurer l'encadrement en autonomie d'une activité rugby.

Durant son engagement en service civique le volontaire doit OBLIGATOIREMENT suivre 2 formations :

- La Formation Civique et Citoyenne
- Le PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1).

INFORMATIONS SUR LA COUVERTURE ASSURANTIELLE

Par principe, une personne ne bénéficie de la couverture assurantielle assortie à la licence qu'à partir du moment où une licence correspondant à la pratique envisagée lui est effectivement délivrée.

En dehors des exceptions ci-après, nul n'est donc couvert en l'absence d'une licence.

Pour assurer la continuité de la pratique lors de l'intersaison, les personnes titulaires d'une licence au cours de la saison N-1 continuent toutefois de bénéficier d'une couverture assurantielle jusqu'au 31 octobre de la saison N uniquement dans le cadre des entraînements, ceci afin de leur laisser le temps de constituer leur demande de renouvellement de licence. **Cette couverture ne concerne que les entraînements à l'exclusion donc de tout match, même amical**, qui pourrait se dérouler lors de cette même période. A compter du 1er novembre de la saison N, toute personne licenciée lors de la saison N-1 qui n'a pas obtenu le renouvellement de sa licence, ne bénéficie plus d'aucune couverture assurantielle, y compris dans le cadre des entraînements.

Ensuite, et afin de permettre aux enfants de découvrir le rugby, tout jeune relevant des classes d'âge « Ecoles de rugby » - c'est-à-dire « moins de 14 ans » et en-dessous pour les garçons et « moins de 15 ans » et en-dessous pour les filles - est couvert jusqu'au 31 octobre pour les entraînements uniquement, à partir du moment où un dossier de demande de licence a été initialisé sur Oval-e.

Ce dispositif bénéficie aux jeunes relevant des classes d'âge susvisées et qui n'étaient pas licenciés au titre de la précédente saison.

Vous pouvez continuer à souscrire des assurances ponctuelles, lesquelles sont mentionnées dans le livret des conditions d'assurance disponible sur le site Internet de la F.F.R. (<https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/assurance>), afin de couvrir une opération particulière que vous seriez susceptible d'organiser. Trois assurances spécifiques sont ainsi disponibles :

- L'adhésion découverte du rugby (pour les classes d'âge « Ecole de rugby ») : elle permet de faire découvrir la pratique du rugby, pour une durée d'1 mois au plus, à un groupe de 50 personnes au maximum avant même l'initialisation de la demande de licence sur le logiciel fédéral Oval-e.
- L'adhésion journée de masse ou stage de jeunes (pour les classes d'âge « moins de 16 ans » masculins et en-dessous et « moins de 15 ans » féminines et en-dessous) : elle permet de couvrir jusqu'à 50 personnes au maximum dans le cadre d'une manifestation autorisée par la F.F.R. se déroulant sur une journée.
- L'adhésion match occasionnel : elle permet de couvrir un groupe de 20 personnes au maximum participant à une rencontre autorisée par la F.F.R. sous réserve que l'ensemble des personnes concernées produisent préalablement un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du rugby daté de moins de 30 jours.

REPORT DES PRÉLÈVEMENTS MENSUELS DU MOIS D'OCTOBRE

Compte tenu de la nouvelle situation de confinement généralisé engendrant notamment l'arrêt temporaire des compétitions amateurs, et afin de tenir compte de vos difficultés de trésorerie présentes et futures, la Ligue AuRA suspend l'intégralité de ses prélèvements (prévisionnel communiqué en début de saison) jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs et à titre de rappel, vous avez toujours la possibilité de vous faire rembourser, sur demande écrite auprès de Thomas BACONNIER (thomas.baconnier@ligueaura-ffr.fr), de l'éventuelle créance que vous détenez auprès de la Ligue à la date du 30/06/2020 ainsi que l'avance faite sur la saison 2020/2021 pour le financement des tablettes et des Indemnités Kilométriques

LES DÉCISIONS DU BUREAU FÉDÉRAL EXCEPTIONNEL DU 29 OCTOBRE 2020

Ce matin, un Bureau Fédéral Exceptionnel s'est tenu pour évoquer la situation sanitaire de notre pays, et l'impact sur nos compétitions de rugby amateur.

Les décisions prises sont les suivantes :

1. Suspension de l'ensemble des compétitions amateurs jusqu'à début janvier 2021 (sauf compétitions traitées au point 3) ;
2. Annulation de l'ensemble des phases finales de la saison 2020-2021 pour permettre l'opportunité de finir toutes les compétitions 20/21 à l'issue de la saison ;
3. Organisation d'une consultation des clubs de Nationale, de Fédérale 1, de l'Élite Féminine et d'Espoirs pour déterminer les conditions de poursuite de leurs compétitions, en fonction de leur intégration ou non par les autorités, dans le champ professionnel. Le décret d'application à paraître demain, pourrait permettre à certaines compétitions de continuer pendant la période de confinement ;
4. Reprise dès lundi prochain, du protocole sanitaire fédéral par la cellule de crise dédiée, sur les bases du décret d'application devant paraître d'ici demain et qui déterminera les conditions de la continuité d'activité sportive pour les mineurs.

Les règlements de compétitions feront l'objet d'une révision et seront soumis au vote de l'Assemblée Générale du 12 décembre prochain.

La FFR valorisera le mérite sportif afin d'éviter les nombreux effets négatifs d'une saison blanche.

Soyez convaincus que la Fédération a pour volonté forte de prendre des décisions adaptées à la situation et au soutien de ses Clubs.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'évolution de la situation.

Quelques photos de la journée de détection U18 qui s'est déroulée à Chaponnay le 21 octobre 2020



FORMATION

FORMATION FÉDÉRALE



Les éducateurs/entraîneurs en cours de formation pour la saison 2020/2021 doivent IMPÉRATIVEMENT faire une demande de qualification ECF c'est une obligation fédérale.

Tous les documents

Cher(e)s président(e)s, cher(e)s référent(e)s Formation, cher(e)s éducateurs (trices)

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, nous sommes dans l'obligation de reporter la journée de Formation du Brevet fédéral initiation/découverte et développement (samedi 31 octobre) sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône Alpes.

Nous vous tiendrons informés de la suite très prochainement.

Très sportivement

Lydie BONNET
Vice-Présidente élue en charge de la Formation

BULLETIN DES OFFICIELS DE MATCHS

Retrouvez chaque semaine le bulletin d'informations des officiels de match de la Ligue AuRA avec les désignations des officiels de match de la Ligue AuRA, des reportages sur la vie des officiels de match, des informations de la FFR et de la Direction Nationale de l'Arbitrage, etc ...

Le dernier bulletin mis en ligne est le :

8. Bulletin n°8 du 22 octobre 2020



Tous les bulletins sont disponibles sur le site de la Ligue. Pour y accéder : <https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

The advertisement features a man in a dark suit seen from behind, standing on a grassy field at sunset. He is holding a tablet in his right hand. In the background, a rugby match is in progress. The FFR logo is in the top left corner. The text on the man's back reads: 'REPRÉSENTANT FÉDÉRAL', 'Je suis de retour sur les terrains. J'aide au bon déroulé des matches officiels. J'assure le respect des règlements. C'EST MON PROCHAIN POSTE !'. A small blue box at the bottom right of the image says 'Retrouvez le contact de votre Ligue ci-dessous'.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Henri DUC
henri.duc2@orange.fr
06 07 52 63 28

COMMUNICATION OFFICIELLE FFR

- [CP XVM ANC FRAFIDJ VANNES](#)
- [Média guide FRA IRL 29.10.2020](#)
- [XVFF match-FRA-IRL-en-Irlande](#)

• [XVFM COMPO-IRL 29.10](#)



GUIDE CLUBS

PRÉPAREZ LA NOUVELLE GÉNÉRATION DU SPORT

ET PROFESSIONNALISEZ VOTRE CLUB

CAMPUS 2023
AMBITIONS POUR LE SPORT



BD 2020 10 14 PV Bureau Directeur

CARNET NOIR

C'est avec une immense tristesse que la Ligue AuRA a appris le décès de la maman de Jérôme Favre, Arbitre depuis 1995, DTA du Comité des Alpes de 2016 à 2018, puis responsable de secteur des arbitres et Responsable de formation des arbitres, dirigeant à l'US Annecy depuis 2008 et membre du CD 74 depuis 2012.

La Ligue AuRA lui transmet ses plus sincères condoléances ainsi qu'à sa famille et à ses proches.

-MAISON DE L'OVALIE- CHAPONNAY



FERMETURE DES MO

En raison des mesures annoncées par le Gouvernement,

***Les Maisons de l'Ovalie seront fermées
dés vendredi 30 octobre inclus et ce jusqu'à nouvel ordre.***

Les salariés administratifs seront dans un premier temps en télétravail et joignables aux adresses suivantes :

2001A@ffr.fr

aura.chaponnay@ligueaura-ffr.fr

aura.clermont@ligueaura-ffr.fr

aura.guilherand@ligueaura-ffr.fr

aura.monthonnot@ligueaura-ffr.fr

INFOS ASSOS

FORMATIONS DU CROS AURA

Soirée Formation - Sources de financement privés en Visio-Conférence le jeudi 03 décembre 2020 de 18 h 30 à 20 h 30.

Le coût d'inscription est de 25€ pour tous (bénévole ou salarié).

Pour s'inscrire, prenez contact à formation.aura@franceolympique.com en précisant le nom et la fonction de la personne intéressée afin d'obtenir le questionnaire d'admission à la formation.

-MAISON DE L'OVALIE- CLERMONT-FD



FERMETURE DES MO

En raison des mesures annoncées par le Gouvernement,

***Les Maisons de l'Ovalie seront fermées
dés vendredi 30 octobre inclus et ce jusqu'à nouvel ordre.***

Les salariés administratifs seront dans un premier temps en télétravail et joignables aux adresses suivantes :

2001A@ffr.fr

aura.chaponnay@ligueaura-ffr.fr

aura.clermont@ligueaura-ffr.fr

aura.guilherand@ligueaura-ffr.fr

aura.montbonnot@ligueaura-ffr.fr

INFOS ASSOS

FORMATIONS DU CROS AURA

Soirée Formation - Sources de financement privés en Visio-Conférence le jeudi 03 décembre 2020 de 18 h 30 à 20 h 30.

Le coût d'inscription est de 25€ pour tous (bénévole ou salarié).

Pour s'inscrire, prenez contact à formation.aura@franceolympique.com en précisant le nom et la fonction de la personne intéressée afin d'obtenir le questionnaire d'admission à la formation.

-MAISON DE L'OVALIE- GUILHERAND-GRANGES



FERMETURE DES MO

En raison des mesures annoncées par le Gouvernement,

***Les Maisons de l'Ovalie seront fermées
dés vendredi 30 octobre inclus et ce jusqu'à nouvel ordre.***

Les salariés administratifs seront dans un premier temps en télétravail et joignables aux adresses suivantes :

2001A@ffr.fr

aura.chaponnay@ligueaura-ffr.fr

aura.clermont@ligueaura-ffr.fr

aura.guilherand@ligueaura-ffr.fr

aura.montbonnot@ligueaura-ffr.fr

infos assos

FORMATIONS DU CROS AURA

Soirée Formation - Sources de financement privés en Visio-Conférence le jeudi 03 décembre 2020 de 18 h 30 à 20 h 30.

Le coût d'inscription est de 25€ pour tous (bénévole ou salarié).

Pour s'inscrire, prenez contact à formation.aura@franceolympique.com en précisant le nom et la fonction de la personne intéressée afin d'obtenir le questionnaire d'admission à la formation.

-MAISON DE L'OVALIE- MONTBONNOT



FERMETURE DES MO

En raison des mesures annoncées par le Gouvernement,

***Les Maisons de l'Ovalie seront fermées
dés vendredi 30 octobre inclus et ce jusqu'à nouvel ordre.***

Les salariés administratifs seront dans un premier temps en télétravail et joignables aux adresses suivantes :

2001A@ffr.fr

aura.chaponnay@ligueaura-ffr.fr

aura.clermont@ligueaura-ffr.fr

aura.guilherand@ligueaura-ffr.fr

aura.montbonnot@ligueaura-ffr.fr